



Chapitre 9 • p.199

Je réalise un schéma de la Constitution

Je pratique différents langages • Réaliser une production graphique

• Le Président de la République

« **Article 6.** Le Président est élu pour sept ans au suffrage universel direct.

Article 8. Le Président de la République nomme le Premier ministre.

Article 11. Le Président de la République peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics.

Article 12. Le Président de la République peut prononcer la dissolution de l'Assemblée nationale.

• Le Gouvernement

Article 20. Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation.

Article 21. Le Premier ministre dirige l'action du gouvernement [...]. Il assure l'exécution des lois.

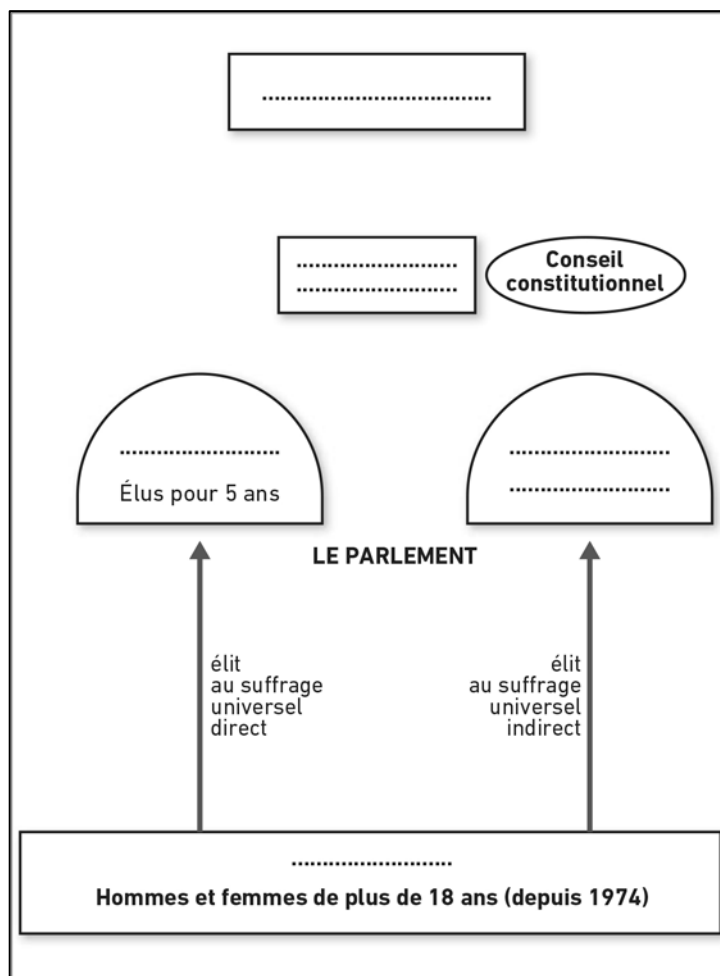
• Le Parlement

Article 24. Le parlement comprend l'Assemblée nationale et le Sénat.

Article 34. La loi est votée par le Parlement.

Article 39. L'initiative des lois appartient au Premier ministre et aux membres du Parlement. »

• Extrait de la Constitution de V^e République (avant 2000).



QUESTIONS

Je réalise le schéma de la Constitution

- Placez dans les encadrés les mots : *Premier ministre et gouvernement ; Assemblée nationale ; citoyens français ; Sénat ; élu pour 7 ans ; Président de la République.*
- Placez sur le schéma les flèches manquantes correspondant aux articles 6, 8, 11, 12.
- Sur le schéma, coloriez des trois couleurs différentes : les citoyens français ; le pouvoir exécutif ; le pouvoir législatif.
- Donnez un titre au schéma. Réaliser une légende (pour les trois couleurs).

Socle/ Domaines 1 et 2

Compétences	**** Très bonne maîtrise	*** Maîtrise satisfaisante	** Maîtrise fragile	* Maîtrise insuffisante
• Je réalise une production graphique	☐	☐	☐	☐